



Déclaration sur la menace d'expulsion de 300 Mbororos à Bamenda

Le Réseau Camerounais des Organisations des Droits de l'Homme est fortement préoccupé par la menace d'expulsion qui pèse sur plus de 300 Mbororos dans l'arrondissement de Bamenda III, Région du Nord-Ouest.

En effet, dans une correspondance du 20 janvier 2013, signée par l'Archevêque de Bamenda, les Mbororos de cette localité avaient reçu l'ordre de quitter les lieux dans un délai de dix (10) jours. D'après cette même correspondance, le site querellé doit servir à la construction d'une Université Catholique.

Il faut rappeler que les Mbororos occupent cette terre depuis 1904 et qu'en 1933, un certificat d'occupation avait été délivré à cette communauté par le Représentant de la Grande Bretagne à Bamenda.

De nos jours, cette terre sert au Mbororos non seulement d'habitation, mais aussi pour l'agriculture et l'élevage. D'après les informations reçues, l'archidiocèse aurait demandé aux autorités une superficie de 73 ha pour la construction d'une Université et en aurait obtenue 63 ha sur le site occupé par les Mbororos. Le 2 septembre 2011, le ministre des domaines et des affaires foncières a pris la décision d'attribuer à l'Archidiocèse de Bamenda une superficie de 46 ha pour la construction de son université en attendant une décision de la Présidence de la République qui est seule habileté à attribuer une superficie de plus de 50 ha.

Selon un représentant de l'Archidiocèse de Bamenda, « la construction de cette Université est un projet de développement dont le coût total est estimé à 55 milliards et qu'une somme de 18 717 736 FCFA a été payée aux Mbororos pour compenser les habitations et la somme de 4 866 500 FCFA pour les plantes ».

Le Chef communauté Mbororo, Ardo Adamu Bi Mamada a déclaré « qu'aucune négociation n'a eu lieu entre sa communauté et quiconque à propos de ce projet et que par conséquent aucune indemnité n'a été perçue par ladite communauté ».

Non contente de cette situation, la Communauté Mbororo a saisi le Gouverneur de la Région du Nord-Ouest pour dénoncer cette violation de leurs droits. Une réunion de concertation a été organisée par le Gouverneur de la Région du Nord-Ouest le 1^{er} mars 2013. Réunion au cours

de laquelle le Délégué des domaines et des affaires foncières aurait promis aux Mbororos de les installer à Bambili (arrondissement de Tubah), après y avoir déguerpi les agriculteurs.

Mme Mairo, représentante des femmes Mbororos de la localité a déclaré lors de cette rencontre avec le Gouverneur «...nous avons conseillé aux femmes de notre communauté de ne pas prendre l'argent proposé. Je ne sais pas combien était proposé. Puisque mon père n'a pris de l'argent sur ce terrain, moi je n'en prendrai pas. Mamada Hill est le seul endroit que je connais. Je n'ai jamais été ailleurs. Nous devons vivre et mourir ici. »

En guise de conclusion à la rencontre, le Gouverneur a recommandé au Sous-préfet de s'occuper du dossier. Le Gouverneur a conclu « ces gens sont ici parce que l'Archevêque de Bamenda leur servi la sommation de déguerpir. Je les renvoie chez vous (Sous-Préfet) pour analyser si l'attribution de ce domaine à l'Archidiocèse respecte la loi. »

Au regard de tout ce qui précède, Le RECODH:

- reconnaît l'importance de la construction d'une université dans un contexte d'insuffisance d'infrastructures dans le secteur de l'éducation,
- rappelle que la recherche de la justice et la paix constitue l'une des principales missions de l'Eglise Catholique,

Le Cameroun a adopté des lois nationale et est partie aux textes régionaux et internationaux qui promeuvent et protègent les droits de l'homme dont la Déclaration des Nations Unies sur les Droits des Peuples Autochtones qui en son article 10 énonce : **« les peuples autochtones ne peuvent être enlevés de force à leurs terres ou territoires. Aucune réinstallation ne peut avoir lieu sans le consentement préalable – donné librement et en connaissance de cause – des peuples autochtones concernés et un accord sur une indemnisation juste et équitable et, lorsque cela est possible, la faculté de retour »**

Le RECODH se félicite du dialogue pluri-acteurs initié par le Gouverneur de la Région du Nord-Ouest et souhaite que ce dialogue prospère et aboutisse au respect des droits des Mbororos.

Le Coordonnateur National

HYOMENI Paul Guy